

Une mutuelle moins chère

- Publié le 26/08/2015 par [Belxa](#)



Signé le vendredi 20 mars en mairie d'Ustaritz, le dispositif « Ma commune, ma santé » est officiellement en place. © Photo Belxa

« Permettre à tous les Ustaritzars de bénéficier d'une offre complémentaire santé collective à des conditions attractives » est la volonté affichée par l'ensemble de la municipalité, qui a mis en place le dispositif « une mutuelle pour tous », en début d'année.

Une nouvelle réunion d'information publique sur le sujet est organisée cevendredi, qui s'adresse à tous les habitants de la cité. Toutes les personnes résidant à Ustaritz sorties de tout dispositif « mutuelle complémentaire » sont concernées, de même que celles intéressées à changer d'assurance dans le cadre d'une cotisation à prix réduit.

Le vendredi 28 août en effet, la commune organise à Lapurdi, à 20 heures, une réunion publique d'information sur le nouveau dispositif mis en place avec Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat. (Actionm)

Un système avantageux

Ledit dispositif, qui porte aussi le logo « ma commune, ma santé », permettra aux habitants d'Ustaritz qui le souhaitent, d'adhérer à une mutuelle complémentaire à des tarifs négociés, avec des conditions tarifaires attractives (30 % moins onéreuses en moyenne qu'une mutuelle individuelle). Cette complémentaire santé est ouverte à l'ensemble des citoyens de la commune : salariés, retraités, demandeurs d'emploi, artisans,

commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs et exploitants agricoles. Les personnes possédant déjà une mutuelle auront la possibilité de comparer leurs cotisations et garanties actuelles avec les grilles tarifaires proposées par l'association partenaire de la mairie.

Et le représentant d'Action, Laurent Caldubéhère, sera présent sur place afin d'explicitier les tenants et aboutissants du dispositif mutualiste. D'autres permanences d'information sur le sujet seront ultérieurement organisées sur le sujet par le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie Gaztelondoa.

Les administrés intéressés peuvent prendre rendez-vous au CCAS de la mairie afin de retirer un dossier d'inscription, de renseigner le bulletin d'affiliation avant de le retourner. La réunion d'information permettra de les décider en amont.

Belxa

Pour plus de renseignements sur le sujet, contacter les responsables au 05 59 93 38 91.